
Les frais de véhicule : les options possibles

Objectifs :

Identifier l'ensemble des règles fiscales applicables aux véhicules
Choisir la meilleure option en fonction de ces règles et de ses contraintes

Public concerné et prérequis :

Tout public

Connaître les règles de base de la comptabilité des BNC et/ou avoir suivi la formation " L'essentiel de la comptabilité des BNC (Niveau 1) "

Intervenant(s) : GIMENO Violaine

SPAGNOL Nathalie

JAUBERT Laetitia

DUHAU Fabien

CANOOU Sandrine

Qualification des intervenants :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran

Réalisation d'exercices et de cas pratiques

Remise d'un support de cours en fin de formation

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Le financement du véhicule : devenir propriétaire ou locataire

Les particularités du véhicule en propriété : patrimoine privé ou professionnel

La location du véhicule : plafonnement des loyers, TVA, frais déductibles, plus ou moins-value de cession

Les forfaits : conditions générales d'option, forfait BNC, forfait BIC

Les frais de véhicule au "réel" dans le cas d'un exercice complet

Frais de véhicule et exercice en société

Taxe sur les véhicules de société

Modalités d'évaluation des acquis :

Bilan oral de la journée

Questions / Réponses

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 98% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2023

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL

Tarif HT : 0,00 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 0,00 €

Non-adhérents ARAPL

Tarif HT : 75 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 90 €